

# COMITÉ DE VIGILANCE

**POUR LE MAINTIEN DES SERVICES PUBLICS DE PROXIMITÉ LURE LUXEUIL**

Association loi 1<sup>er</sup> juillet 1901 – SIRET 503 578 213 000 12 / W 70 1000 725

**Local et Adresse Postale : 1 rue Jean Moulin 70200 Lure**

**Contacts : 09 67 04 55 15 ; comvig70@gmail.com ; Président : michel.antony@wanadoo.fr**

## Permanences :

**LUNDI** :8h45-11h15 et 13h40-17h30/ **MARDI** :8h45-14h45 / **JEUDI** :8h-11h15 / **VENDREDI** :13h40-16h15



Association agr e e par le Minist re de la Sant 

## Conseil d'Administration du 20 septembre 2019   19 h :

<i>ADNET Daniel</i>	<i>Excus�</i>
<i>ANTONY Michel</i>	<b>Pr�sent</b>
<i>CHAUVEZ Beno�t</i>	<b>Pr�sent</b>
<i>FAUCOGNEY Catherine</i>	<b>Pr�sente</b>
<i>FLEURY Mich�le</i>	<i>Excus�e</i>
<i>GRANDVOINET Fanny</i>	<i>Excus�e</i>
<i>HACQUARD Jo�l</i>	<i>Excus�</i>
<i>HEYMES Ren�</i>	<i>Excus�</i>
<i>KABONGO C�cile</i>	<i>Excus�e</i>
<i>LAMBOLEY R�my</i>	<b>Pr�sent</b>
<i>LAMBOLEY Alain</i>	<b>Pr�sent</b>
<i>MEUNIER Raymond</i>	<i>Excus�</i>
<i>PINGU� Dani�le</i>	<b>Pr�sente</b>
<i>RAMDANI Mohamed</i>	<b>Pr�sent</b>
<i>REYEN Bernadette</i>	<b>Pr�sente</b>
<i>SIMONIN Antoine</i>	<i>Excus�</i>
<i>TOURNADRE Patrick</i>	<b>Pr�sent</b>
<i>VERNERIE Jean</i>	<b>Pr�sent</b>
<i>VON ALLMEN Wilfrid</i>	<i>Excus�</i>
<i>ZANETTI Jean Pierre</i>	<b>Pr�sent</b>
<i>ZOUGGARI Hamid</i>	<i>Excus�</i>
	<i>Excus�</i>
<i>Repr�sentants Ville de Lure</i>	
<i>St�phane FRECHARD</i>	<i>Excus�</i>
<i>J�r�me LAROCHE</i>	<i>Excus�</i>

## ORDRE DU JOUR :

- 1/ Point finances communiqu  par le tr sorier*
- 2/ Choix d finitif du futur logo du Comit *
- 3/ Pr paration : 32 me Rencontre de la CN 18- 20 octobre 2019   Ruffec*
- 4/ Projet d'action : organisation d'une journ e ou soir e sur une « th matique services publics » ( on attend vos suggestions)*
- 5/ Questions diverses*
- 6/ POT*

# COMPTE-RENDU

## 1. FINANCES

Le secrétaire lit aux présents les comptes communiqués par le trésorier

- Compte chèques → 1457 €
- Livret → 7000 €
- Subvention reçue de la mairie de Montcourt → 80€
- Département → 300 €
- Total de subventions de l'année :
  - o Département → 300 €
  - o Communes → 760 €

Finances saines qui permettront de financer sans problème le déplacement à Ruffec (frais de route et de bouche).

## 2. LOGO

### Rappel : courrier de Concept impression

*« La création d'un logo chez nous est facturé **450 € HT**, cependant comme vous avez déjà la trame de travail et au regard de votre engagement associatif nous pouvons vous transformer votre projet en un fichier numérique de qualité pour moitié prix à titre de soutien à vos actions soit **225 € HT**.*

*Nous vous livrons un fichier dans l'ensemble des formats (PDF, Vectoriel, Jpeg, Png) utilisable pour la communication.*

*Je reste à votre disposition pour toute information complémentaire.*

*Olivier Vincent. »*

Trois propositions de logos soumises à l'ensemble des membres. Les choix se dirigent principalement vers les propositions 2 et 3 mais en apportant des modifications.

Le secrétaire est chargé de demander à Concept Impression un nouveau BAT intégrant les modifications souhaitées.

**Bernadette se propose de rechercher un concepteur de logos à un coût moindre .**

Lors du prochain CA les membres auront loisir de choisir entre deux propositions et de commander le logo et des autocollants.

## 3. 32<sup>ÈME</sup> RENCONTRE DE LA CN : 18-20 octobre

Elle aura lieu à RUFFEC.

La délégation se composera de : Antoine, Benoît, Bernadette, Michel et Mohamed. Colette RUEFF de Besançon complétera la délégation.

Le secrétaire a obtenu de la ville de Lure la mise à disposition gracieuse d'un véhicule de transport en commun.

Un courrier sera envoyé par les services de la mairie pour fixer les modalités de mise à disposition.

**LE DÉPART SE FERA À 8H30 PRÉCISES DEVANT LE LOCAL AU 1 RUE JEAN MOULIN**

## 4. PROJET D'ACTION

Une rencontre des Comité des Vosges est organisée à Gérardmer soit le 27 septembre soit le 1<sup>er</sup> octobre.

Une délégation du Comité – Michel, Benoît, Catherine, Wilfrid et Bernadette – ira en proposant la date du 1<sup>er</sup> octobre.

Michel fera un courrier aux organisateurs.

A l'issue de cette rencontre le Comité réfléchira à une proposition d'action au niveau inter-régional.

## 5. INFOS DIVERSES

### Informations données par le président :

- URGENCES : la Coordination nationale apporte son soutien au mouvement de grève dans les services d'urgences.  
Mouvement d'ampleur et très fort malgré quelques bisbilles corporatistes de la part d'un syndicat de médecins.
- Service neurologie à Lure : ce service créé par le Dr Ziegler connaît un franc succès : plus de 5000 passages.  
Il semblerait que le développement de ce service luron crée des « gênes » au CHU de Besançon mais aussi à Vesoul et Montbéliard.  
Un contrôle du service est diligenté par l'ARS les 5-6 octobre.  
Cette situation pourrait être évoquée au CTS à Vesoul les 3 décembre.
- DECIZE : le 4 octobre Michel interviendra au nom du Comité pour la défense de l'hôpital public de cette ville.
- Le 26/09 une marche funèbre est organisée devant l'ARS à Dijon.
  - o Bernadette et Mohamed se proposent d'y participer et organiseront leur déplacement
- Un texte proposé par Michel mettant en garde les maires contre la fermeture de trésoreries dans leurs villes et villages est adopté. Il va être diffusé la semaine prochaine.
- Le président invite les membres du CA a participé à la marche pour le climat organisée à Lure le samedi 21-09 car ce combat rejoint celui de la défense de services publics de proximité.
- Il va contacter la mairie pour aider l'association Climat à obtenir le local vide du 1rue Jean Moulin, ce qui avec la présence de cette association amie, donnerait un peu plus de vie au local et pourrait être profitable pour la secrétaire de la CN.
- Le président fait la proposition d'utiliser un modèle de remerciement « automatique » à envoyer aux adhérents et donateurs par le biais de leur boîte courriel lorsqu'ils ont fait l'adhésion, ce qui sera une forme de remerciement et surtout un justificatif de leur versement.
- Le Contrat Local de Santé de Vesoul a tenu une réunion à laquelle il semble que nous n'avons pas été cette fois invités. Danièle y était pour une autre association. Nous allons vérifier et redemander à recevoir les invitations officiellement.
- Pour la prochain CA, une plage horaire sera réservée à Catherine qui nous présentera l'état du développement de la monnaie régionale (PIVE).

### Informations données par Danièle PINGUE : résumé de Danièle

## Contrat Local de Santé Vesoul

« J'ai participé le 19 septembre, au nom de Haute-Saône Nature Environnement, à une réunion pour l'élaboration du nouveau Contrat local de santé du pays de Vesoul-Val de Saône. Je m'étonne que, contrairement à Haute-Saône nature Environnement, le Comité de Vigilance n'y ait pas été invité. Michel va adresser un courrier à ce sujet à la présidente du Pays.

Cette réunion a rassemblé une trentaine de personnes parmi lesquelles une majorité d'élus mais aussi des représentants de diverses instances officielles, dont un représentant de l'ARS.

Trois thèmes étaient au programme : 1. Promotion, prévention et addictions ; 2. Santé et environnement ; 3. Attractivité, démographie médicale et organisation des soins.

La plupart des interventions ont porté sur les thèmes 1 et 2 : comment prévenir les addictions, les mauvaises habitudes alimentaires, les troubles de la vue chez les enfants, etc. ; comment vérifier la qualité de l'air dans les locaux publics (problème du radon), comment aider les aidants, etc., etc... : cela reflète les préoccupations actuelles, mais beaucoup de propositions me semblent faire double emploi avec des choses qui existent déjà.

C'est seulement un quart d'heure avant la fin qu'on a abordé, à ma demande, la question de la démographie médicale.

J'ai fait remarquer que certaines mesures de prévention proposées étaient inapplicables compte tenu de la désertification médicale (exemple : le manque d'ophtalmo). Il m'a été répondu qu'on en parlait depuis longtemps et qu'il était inutile de ressasser ces questions.

Le représentant de l'ARS a dit que dans le département, le nombre de généralistes restait stable depuis une vingtaine d'année, le nombre de départs et d'arrivées s'équilibrant. Quelqu'un lui a fait judicieusement remarquer que la durée de la journée de travail des nouveaux médecins n'était pas la même que celle de leurs prédécesseurs, et que pour un départ, il faudrait donc plus d'une arrivée.

Mais les élus se montrent plutôt découragés. Ainsi, la communauté d'agglomération de Vesoul avait accordé des bourses à des étudiants contre l'engagement à exercer plusieurs années dans l'agglomération ; or, une fois leurs études terminées, les bénéficiaires ont préféré rembourser le montant des bourses (selon la personne chargée du dossier, « pour un médecin, l'argent n'est pas un problème ») et ont choisi d'exercer ailleurs. L'expérience ne sera donc pas renouvelée à Vesoul.

Alors, que faire ? Certains ont proposé de faire appel à des bénévoles. Un ophtalmo retraité s'est même déclaré volontaire pour reprendre du service bénévolement pour faire de la prévention si il en avait l'autorisation...

On a aussi évoqué l'EDUC'TOUR (auquel nous participons) ainsi que l'intérêt d'accueillir des stagiaires. En effet, le lieu du stage est déterminant dans le choix du lieu d'installation : c'est là que se forment les relations professionnelles de l'étudiant (son « éco-système professionnel ») là par conséquent où il aura envie d'exercer par la suite.

Bref, une réunion intéressante, dans laquelle j'ai pu intervenir, mais pas sur le thème pour lequel j'étais censée être là. »

### **Ligne 4 Paris- Mulhouse et AMPB :**

« La situation de la ligne 4 est de plus en plus catastrophique. La transformation de l'ancien Inter-cités en TER Grand-Est a soi-disant sauvé la ligne mais se traduit finalement par une dégradation accélérée du service. En voici quelques exemples (liste non exhaustive !) :

- suppression du 1<sup>er</sup> train pour Paris du samedi matin ;
- diminution des horaires d'ouverture des guichets ou suppression pure et simple de ceux-ci ;
- problème des cartes de réduction : par exemple, jusqu'à présent, pour les plus de 60 ans, la carte senior était valable partout ; aujourd'hui, il faut une carte senior pour les TGV, la carte Presto sur la ligne 4 (TER Grand Est), une autre carte pour les TER Bourgogne Franche-Comté, etc...
- surtout, impossibilité de réserver → à plusieurs reprises depuis un an, le train était bondé y compris au départ de Paris (et pas seulement les derniers jours de congés scolaires ou de week-ends prolongés) ce qui a obligé des usagers à voyager debout durant plusieurs heures, sans accès aux toilettes (fermées pour cause d'épuisement des réserves d'eau) ; il vaut mieux bénéficier de bonnes conditions physiques ! Certains usagers ont même dû rester sur le quai.

*L'AMPB, dont nous sommes membres, a reçu plusieurs témoignages d'usagers exaspérés. Elle intervient auprès des autorités organisatrices, est représentée dans les instances régionale et nationale de la FNAUT, fait des communiqués dans la presse pour dénoncer la situation.*

*Mais sur cette question de la défense du service public ferroviaire, le comité de vigilance ne pourrait-il pas prendre lui-même une initiative, en lien naturellement avec l'AMPB ? »*

## 6. . IDÉES D' ACTIONS RÉGIONALES

- 1- **attente de la rencontre de Gérardmer pour éventuellement proposer une action inter-régionale dans notre secteur sur la santé (Thann, Altkirch, Remiremont, Gérardmer, Lure...)**
- 2- **penser à une réunion permettant de relier la thématique Climat et celle des services publics de proximité**
- 3- **penser à ne pas oublier le reste du département : une réunion centrale à Vesoul semble souvent évoquée.**

## 7. POT

Le secrétaire fait savoir qu'il ne prendra plus en charge les achats pour les pots clôturant les CA. Michel propose que cette charge repose sur le trésorier qui s'il ne peut pas délèguera à une autre personne. Il est évidemment d'accord lui-même pour l'assumer éventuellement de temps en temps.

L'ordre du jour épuisé les quelques présents partagent le verre de l'amitié agrémenté de quelques amuse-gueules pour un coût de 57, 09 euros à rembourser au secrétaire.

Lure le 27.09.2019  
Le secrétaire  
Patrick TOURNADRE

## A NOTER DANS VOS AGENDAS LES DATES DES PROCHAINS CA

**1/ VENDREDI 25 OCTOBRE 18H**

**2/ VENDREDI 29 NOVEMBRE 18 H**

**3/ MERCREDI 18 DÉCEMBRE 18 H**